

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo****REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2023_163**

L'an deux mille vingt trois, le treize décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace d'Orfeuille de CHARPEY, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 07/12/2023

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 73 - votants : 94

OBJET : BUDGET RÉGIE EAU POTABLE - BUDGET PRIMITIF 2024**PRESENTS :**

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, REVERDY Florian, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, BAR Fabrice, PELTIER Catherine, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, LARAT Etienne, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, HANSBERQUE Pascal, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DARAGON Nicolas, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER Nathalie, JUNG Anne, MASSIN Nancie, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RAVELLI Michèle, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane
Madame HERMANN Julie a donné pouvoir à madame ILIOZER Nathalie
Monsieur PANO Alban a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Monsieur PERNOT Yves a donné pouvoir à madame CHAZAL Françoise
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur BARNERON Philippe
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur GALLAND Jean-François
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur BARRY Francis a donné pouvoir à madame CHEVROL Nadine
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Madame DALLARD Laurence a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame RAVELLI Michèle
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à monsieur FAURIEL Sylvain
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à monsieur BLACHE Thomas

Suite aux évolutions réglementaires, le budget 2023 a permis de définir un périmètre budgétaire complet pour la première fois depuis le transfert de la compétence Eau potable à la

communauté d'agglomération en 2020. Désormais, l'ensemble des actions associées à cette compétence sont retracées dans ce budget annexe, favorisant ainsi la lisibilité des actions.

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement est impacté entre 2023 et 2024 par les dépenses de personnel qui progressent de 450 k€. Outre les effets des mesures nationales en faveur du niveau des salaires, cette évolution est liée à l'incorporation de l'intégralité des actions relevant de la préservation de la ressource en eau sur le budget de la Régie.

Par ailleurs, les charges du chapitre 65 intègrent une évolution importante de 311 k€. Cette dépense est compensée intégralement par une recette en fonctionnement au chapitre 75. Elle correspond à des subventions perçues reversées intégralement aux agriculteurs dans le cadre du dispositif PSE - Préservation de la Ressource en Eau. Ces écritures étaient précédemment inscrites au budget général.

Comme évoqué dans le Rapport d'Orientations Budgétaires, les autres charges de fonctionnement des services constatées aux chapitres 011 et 014 sont quant à elles complètement stabilisées.

Les principales recettes proviennent de la facturation des usagers du service. Elles comprennent à la fois les recettes issues des tarifs délibérés par le Conseil communautaire mais aussi les redevances reversées à l'Agence de l'Eau.

L'autofinancement prévisionnel dégagé via le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement évolue à + 350 k€ entre 2023 et 2024 et s'inscrit en cohérence avec les besoins de financement en lien avec les ambitions actées dans le cadre du projet de territoire.

Le niveau d'investissement est porté à 10,01 M€ ce qui marque la poursuite de la dynamique : + 450 k€ par rapport à 2023 soit + 4,5 %. Les dépenses d'équipements sont principalement orientées vers la gestion patrimoniale avec des taux de renouvellement qui s'améliorent et se caractérisent par d'importants travaux liés à la sécurisation et la mise aux normes des réseaux.

Outre l'autofinancement et les subventions, le besoin de financement théorique est couvert par le recours à l'emprunt. Le budget supplémentaire ajustera le niveau des modalités de financement susmentionnées.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Chapitre	BP 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	6 871 303 €	6 808 478 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 301 771 €	5 755 218 €
014 - Atténuations de produits	3 685 860 €	3 689 460 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 015 318 €	1 369 212 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 243 300 €	2 995 300 €
65 - Autres charges de gestion courante	122 510 €	411 010 €
66 - Charges financières	355 000 €	370 000 €
67 - Charges exceptionnelles	80 000 €	101 000 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	2 430 €	50 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 677 492 €	21 549 678 €

Chapitre	BP 2023	BP 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	479 500 €	510 500 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	19 922 128 €	20 417 854 €
74 - Subventions d'exploitation	275 854 €	310 314 €
75 - Autres produits de gestion courante	10 €	311 010 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 677 492 €	21 549 678 €

Equilibre de la Section d'investissement

Chapitre	BP 2023	BP 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	479 500 €	510 500 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000 €	200 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 286 500 €	1 265 000 €
20 - Immobilisations incorporelles	599 375 €	823 500 €
21 - Immobilisations corporelles	8 325 013 €	9 252 326 €
23 - Immobilisations en cours	720 000 €	20 000 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 610 388 €	12 071 326 €

Chapitre	BP 2023	BP 2024
021 - Virement de la section d'exploitation	1 015 318 €	1 369 212 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 243 300 €	2 995 300 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000 €	200 000 €
13 - Subventions d'investissement	440 000 €	400 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 711 770 €	7 106 814 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 610 388 €	12 071 326 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie à autonomie financière de l'Eau Potable en date du 28 novembre 2023,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2024 du budget de la Régie de l'Eau potable qui s'équilibre à hauteur de 21 549 678 € en fonctionnement et de 12 071 326 € en investissement,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 92 voix

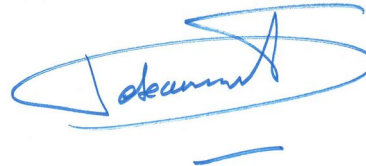
Votants CONTRE : 2 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François

S'abstenant : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 21/12/2023
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100174	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	21 549 678,00	21 549 678,00
		+	+
R	E		
P	O	0,00	0,00
R	T		
S	S	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
		=	=
		21 549 678,00	21 549 678,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	12 071 326,00	12 071 326,00
		+	+
R	E		
P	O	0,00	0,00
R	T		
S	S	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
		=	=
		12 071 326,00	12 071 326,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 621 004,00	33 621 004,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 871 303,00	0,00	6 808 478,00	6 808 478,00	6 808 478,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 301 771,00	0,00	5 755 218,00	5 755 218,00	5 755 218,00
014	Atténuations de produits	3 685 860,00	0,00	3 689 460,00	3 689 460,00	3 689 460,00
65	Autres charges de gestion courante	122 510,00	0,00	411 010,00	411 010,00	411 010,00
Total des dépenses de gestion des services		15 981 444,00	0,00	16 664 166,00	16 664 166,00	16 664 166,00
66	Charges financières	355 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	2 430,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		16 418 874,00	0,00	17 185 166,00	17 185 166,00	17 185 166,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 015 318,00		1 369 212,00	1 369 212,00	1 369 212,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 243 300,00		2 995 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 258 618,00		4 364 512,00	4 364 512,00	4 364 512,00
TOTAL		20 677 492,00	0,00	21 549 678,00	21 549 678,00	21 549 678,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 549 678,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 922 128,00	0,00	20 417 854,00	20 417 854,00	20 417 854,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	275 854,00	0,00	310 314,00	310 314,00	310 314,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	311 010,00	311 010,00	311 010,00
Total des recettes de gestion des services		20 197 992,00	0,00	21 039 178,00	21 039 178,00	21 039 178,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		20 197 992,00	0,00	21 039 178,00	21 039 178,00	21 039 178,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	479 500,00		510 500,00	510 500,00	510 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		479 500,00		510 500,00	510 500,00	510 500,00
TOTAL		20 677 492,00	0,00	21 549 678,00	21 549 678,00	21 549 678,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 549 678,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 854 012,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	599 375,00	0,00	823 500,00	823 500,00	823 500,00
21	Immobilisations corporelles	8 325 013,00	0,00	9 252 326,00	9 252 326,00	9 252 326,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	720 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 644 388,00	0,00	10 095 826,00	10 095 826,00	10 095 826,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 286 500,00	0,00	1 265 000,00	1 265 000,00	1 265 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 286 500,00	0,00	1 265 000,00	1 265 000,00	1 265 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 930 888,00	0,00	11 360 826,00	11 360 826,00	11 360 826,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	479 500,00		510 500,00	510 500,00	510 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	679 500,00		710 500,00	710 500,00	710 500,00
	TOTAL	11 610 388,00	0,00	12 071 326,00	12 071 326,00	12 071 326,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 071 326,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	440 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 711 770,00	0,00	7 106 814,00	7 106 814,00	7 106 814,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 151 770,00	0,00	7 506 814,00	7 506 814,00	7 506 814,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 151 770,00	0,00	7 506 814,00	7 506 814,00	7 506 814,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 015 318,00		1 369 212,00	1 369 212,00	1 369 212,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 243 300,00		2 995 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 458 618,00		4 564 512,00	4 564 512,00	4 564 512,00
TOTAL		11 610 388,00	0,00	12 071 326,00	12 071 326,00	12 071 326,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 071 326,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

3 854 012,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 808 478,00		6 808 478,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 755 218,00		5 755 218,00
014	Atténuations de produits	3 689 460,00		3 689 460,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	411 010,00		411 010,00
66	Charges financières	370 000,00	0,00	370 000,00
67	Charges exceptionnelles	101 000,00	0,00	101 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	50 000,00	2 995 300,00	3 045 300,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 369 212,00	1 369 212,00
	Dépenses d'exploitation – Total	17 185 166,00	4 364 512,00	21 549 678,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 549 678,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	252 000,00	252 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 265 000,00	0,00	1 265 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	823 500,00	258 500,00	1 082 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 252 326,00	0,00	9 252 326,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	20 000,00	200 000,00	220 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	11 360 826,00	710 500,00	12 071 326,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 071 326,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 417 854,00		20 417 854,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		258 500,00	258 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	310 314,00		310 314,00
75	Autres produits de gestion courante	311 010,00		311 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	252 000,00	252 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		21 039 178,00	510 500,00	21 549 678,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 549 678,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00	400 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 106 814,00	0,00	7 106 814,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 995 300,00	2 995 300,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 369 212,00	1 369 212,00
Recettes d'investissement – Total		7 506 814,00	4 564 512,00	12 071 326,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 071 326,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 871 303,00	6 808 478,00	6 808 478,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 774 200,00	1 963 720,00	1 963 720,00
605	Achats d'eau	325 886,00	200 000,00	200 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	758 673,00	600 000,00	600 000,00
6062	Produits de traitement	23 661,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	314 852,00	315 000,00	315 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6066	Carburants	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	220 962,00	70 000,00	70 000,00
6132	Locations immobilières	77 000,00	87 000,00	87 000,00
6135	Locations mobilières	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	50 000,00	50 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	155 000,00	155 000,00	155 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	90 000,00	45 000,00	45 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 500,00	2 500,00	2 500,00
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6287	Remboursements de frais	2 003 069,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	402 908,00	402 908,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	1 778 850,00	1 778 850,00
6288	Autres	15 000,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	543 500,00	565 500,00	565 500,00
6378	Autres taxes et redevances	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 301 771,00	5 755 218,00	5 755 218,00
6211	Personnel intérimaire	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	819 411,00	931 718,00	931 718,00
6218	Autre personnel extérieur	1 071 650,00	1 147 000,00	1 147 000,00
6313	Participat° employeurs format° continue	0,00	0,00	0,00
6314	Cotisation pour défaut d'investissement	0,00	0,00	0,00
6318	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	2 732,00	2 107,00	2 107,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 052,00	810,00	810,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	0,00	0,00	0,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	841,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 608,00	1 785,00	1 785,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	391,00	486,00	486,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 158 798,00	3 493 649,00	3 493 649,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	99 941,00	75 073,00	75 073,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 130,00	31 657,00	31 657,00
6452	Cotisations aux mutuelles	9 559,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	91 314,00	61 278,00	61 278,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	1 990,00	1 990,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	5 165,00	5 165,00
648	Autres charges de personnel	1 844,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	3 685 860,00	3 689 460,00	3 689 460,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	2 540 505,00	2 542 905,00	2 542 905,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 145 355,00	1 146 555,00	1 146 555,00
65	Autres charges de gestion courante	122 510,00	411 010,00	411 010,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	122 510,00	411 010,00	411 010,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		15 981 444,00	16 664 166,00	16 664 166,00
66	Charges financières (b) (8)	355 000,00	370 000,00	370 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	355 000,00	370 000,00	370 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	80 000,00	101 000,00	101 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	70 000,00	61 000,00	61 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	2 430,00	50 000,00	50 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	2 430,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		16 418 874,00	17 185 166,00	17 185 166,00
023	Virement à la section d'investissement	1 015 318,00	1 369 212,00	1 369 212,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 243 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 243 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 258 618,00	4 364 512,00	4 364 512,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 258 618,00	4 364 512,00	4 364 512,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 677 492,00	21 549 678,00	21 549 678,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 549 678,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 922 128,00	20 417 854,00	20 417 854,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	13 666 687,00	14 158 186,00	14 158 186,00
70118	Autres ventes d'eau	275 164,00	275 164,00	275 164,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	402 700,00	402 700,00	402 700,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	2 540 505,00	2 542 905,00	2 542 905,00
703	Ventes de produits résiduels	871,00	870,00	870,00
704	Travaux	1 184 815,00	1 185 438,00	1 185 438,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 145 355,00	1 146 555,00	1 146 555,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	224 677,00	224 680,00	224 680,00
7068	Autres prestations de services	437 354,00	437 356,00	437 356,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	44 000,00	44 000,00	44 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	275 854,00	310 314,00	310 314,00
748	Autres subventions d'exploitation	275 854,00	310 314,00	310 314,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	311 010,00	311 010,00
7588	Autres	10,00	311 010,00	311 010,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		20 197 992,00	21 039 178,00	21 039 178,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		20 197 992,00	21 039 178,00	21 039 178,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	479 500,00	510 500,00	510 500,00
722	Immobilisations corporelles	258 500,00	258 500,00	258 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	221 000,00	252 000,00	252 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		479 500,00	510 500,00	510 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 677 492,00	21 549 678,00	21 549 678,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 549 678,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	599 375,00	823 500,00	823 500,00
2031	Frais d'études	540 375,00	758 500,00	758 500,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	55 000,00	61 000,00	61 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 325 013,00	9 252 326,00	9 252 326,00
2111	Terrains nus	0,00	50 000,00	50 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 057 787,00	250 000,00	250 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	51 025,00	460 000,00	460 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	6 625 422,00	7 622 632,00	7 622 632,00
2154	Matériel industriel	480 267,00	727 000,00	727 000,00
2155	Outillage industriel	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2181	Installat° générales, agencements	5 512,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	95 000,00	92 800,00	92 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	24 894,00	24 894,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	720 000,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	720 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		9 644 388,00	10 095 826,00	10 095 826,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 286 500,00	1 265 000,00	1 265 000,00
1641	Emprunts en euros	1 260 000,00	1 265 000,00	1 265 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	26 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 286 500,00	1 265 000,00	1 265 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 930 888,00	11 360 826,00	11 360 826,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	479 500,00	510 500,00	510 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	221 000,00	252 000,00	252 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	221 000,00	252 000,00	252 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	258 500,00	258 500,00	258 500,00
2031	Frais d'études	258 500,00	258 500,00	258 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		679 500,00	710 500,00	710 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 610 388,00	12 071 326,00	12 071 326,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 071 326,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	440 000,00	400 000,00	400 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	440 000,00	400 000,00	400 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 711 770,00	7 106 814,00	7 106 814,00
1641	Emprunts en euros	6 711 770,00	7 106 814,00	7 106 814,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 151 770,00	7 506 814,00	7 506 814,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 151 770,00	7 506 814,00	7 506 814,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 015 318,00	1 369 212,00	1 369 212,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 243 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	3 243 300,00	2 995 300,00	2 995 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 258 618,00	4 364 512,00	4 364 512,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 458 618,00	4 564 512,00	4 564 512,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 610 388,00	12 071 326,00	12 071 326,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 071 326,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 055 762,05									
1641 Emprunts en euros (total)					19 055 762,05									
DEL ROM - 5681406 14265 ROMANS	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2019	01/01/2022	25/03/2022	258 750,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1
DEL ROM - 765 - 18633101 ROMANS	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	01/01/2022	06/12/2022	141 467,22	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,250	0,250	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 777 - ROMANS	SFIL CAFFIL	30/12/2005	01/01/2022	02/01/2022	151 067,22	C	(Euribor 12M)-Floor -0.15 sur Euribor 12M)	0,000	0,000	EUR	A	P	O	C-1
DEL ROM - 799 - 1366682 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2008	01/01/2022	02/01/2022	257 814,97	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 803 ROMANS	SFIL CAFFIL	05/12/2011	01/01/2022	20/03/2022	194 501,23	V	(Euribor 3M + 2.56)-Floor -2.56 sur Euribor 3M	1,987	2,031	EUR	T	P	O	A-1
DEL ROM - 808 - ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/01/2013	01/01/2022	01/02/2022	269 114,24	F	Taux fixe à 3.91 %	3,910	3,910	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 810 - 5022236 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/01/2014	01/01/2022	01/03/2022	203 592,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
DEL ROM - 822 ROMANS	CAISSE D'EPARGNE	29/10/2015	01/01/2022	25/07/2022	237 267,67	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	2,300	EUR	A	P	O	A-1
DEL ROM - 828 - 1366685 ROMANS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/10/2017	01/01/2022	02/01/2022	585 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
DEL ROM 00607261	ARKEA	15/09/2023	01/10/2023	30/09/2024	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,669	EUR	T	C	O	A-1
DSP - 5704796 CHARPEY ST VINCENT	CAISSE D'EPARGNE	15/03/2019	01/01/2022	25/04/2022	96 731,06	F	Taux fixe à 1.52 %	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2024

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
DSP - 9241860 BDP	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2022	25/01/2022	133 323,72	F	Taux fixe à 3,88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1
DSP - A1908025000 - CHARPEY ST VINCENT	CAISSE D'EPARGNE	15/02/2008	01/01/2022	25/11/2022	95 122,61	F	Taux fixe à 4,78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - 18917198 - REGIE	ARKEA	02/12/2021	28/01/2022	28/04/2022	1 690 000,00	F	Taux fixe à 0,78 %	0,780	0,782	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 468354 - PLV	CREDIT AGRICOLE	17/12/2010	01/01/2020	01/02/2020	306 693,49	F	Taux fixe à 3,41 %	3,410	3,410	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - 510647 - VALENCE	BANQUE POSTALE	17/06/2016	01/01/2019	02/01/2019	849 999,97	F	Taux fixe à 1,33 %	1,330	1,337	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 539037 - REGIE	SFIL CAFFIL	04/11/2021	19/11/2021	01/09/2022	1 700 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0,57)-Floor 0 sur	0,570	0,580	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 5399556 REGIE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/03/2021	06/04/2021	01/07/2021	3 000 000,00	V	(€STR(Postfixé) (Livret A(Préfixé) + 0,6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,100	1,100	EUR	T	C	O	A-1
EDVRA - 865754 - PLV	CREDIT AGRICOLE	04/12/2013	01/01/2020	15/02/2020	497 265,46	F	Taux fixe à 4,08 %	4,080	4,080	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A1909495 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	01/01/2020	05/01/2020	444 251,47	F	Taux fixe à 4,14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A191605 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	21/04/2016	01/01/2020	25/03/2020	156 954,49	F	Taux fixe à 1,61 %	1,610	1,610	EUR	A	C	O	A-1
EDVRA - A191606R - REGIE	CAISSE D'EPARGNE	24/06/2013	01/01/2019	25/03/2019	2 853 432,68	F	Taux fixe à 2,02 %	2,020	2,020	EUR	A	C	O	A-1
EDVRA - A19170KY000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2017	01/01/2020	25/01/2020	216 831,34	F	Taux fixe à 1,23 %	1,230	1,230	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A19180L8000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	25/02/2020	185 227,22	F	Taux fixe à 1,78 %	1,780	1,780	EUR	A	P	O	A-1
EDVRA - A19190B6000 - PLV	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	01/01/2020	20/03/2020	310 000,00	F	Taux fixe à 0,96 %	0,960	0,960	EUR	A	C	O	A-1
SIEBB A1918051000	CAISSE D'EPARGNE	26/03/2018	01/01/2022	25/02/2022	121 073,19	F	Taux fixe à 1,13 %	1,130	1,130	EUR	A	P	O	A-1
SIEPV A1919031000 PVC2	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2019	01/01/2022	25/01/2022	1 474 261,24	F	Taux fixe à 1,22 %	1,220	1,220	EUR	A	C	O	A-1
SIEPV MON541916 ex MON510575 PVC1	SFIL CAFFIL	15/04/2016	01/01/2022	01/03/2022	1 304 666,74	F	Taux fixe à 1,49 %	1,490	1,498	EUR	T	C	O	A-1
SIERS A19170T000	CAISSE D'EPARGNE	09/05/2017	01/01/2022	25/04/2022	177 312,60	F	Taux fixe à 1,03 %	1,030	1,030	EUR	A	P	O	A-1
SIERS A192002C	CAISSE D'EPARGNE	28/04/2020	01/01/2022	25/05/2022	144 040,22	F	Taux fixe à 0,87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					212 000,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					212 000,00								
EDVRA - 2015/2346 - AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	148 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
EDVRA - 2015/2347 - AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	19/11/2015	01/01/2020	02/01/2020	63 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					19 267 762,05								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 906 944,08				1 196 669,70	340 285,38	0,00	159 824,40
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 906 944,08				1 196 669,70	340 285,38	0,00	159 824,40
DEL ROM - 5681406 14265 ROMANS	N	0,00	A-1	228 750,00	15,23	F	Taux fixe à 1,72 %	15 000,00	3 837,76	0,00	51,06
DEL ROM - 765 - 18633101 ROMANS	N	0,00	A-1	47 273,52	0,93	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0,748) + Cap 5,302 sur Moyenne de Euribor 12M	47 273,52	2 316,40	0,00	0,00
DEL ROM - 777 - ROMANS	N	0,00	C-1	93 609,05	2,00	C	Taux fixe annuable à 3,35 % (exercçable à partir du 01/01/2023)	30 180,65	3 179,46	0,00	2 148,47
DEL ROM - 799 - 1366682 ROMANS	N	0,00	A-1	202 244,70	5,00	F	Taux fixe à 4,87 %	29 830,92	9 849,32	0,00	8 373,23
DEL ROM - 803 ROMANS	N	0,00	A-1	120 169,58	2,97	V	(Euribor 3M + 2,56)-Floor -2,56 sur Euribor 3M	38 865,64	6 767,17	0,00	141,45
DEL ROM - 808 - ROMANS	N	0,00	A-1	199 447,10	4,08	F	Taux fixe à 3,91 %	36 889,62	7 798,38	0,00	5 808,68
DEL ROM - 810 - 5022236 ROMANS	N	0,00	A-1	186 626,00	21,17	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	8 483,00	7 465,04	0,00	5 918,31
DEL ROM - 822 ROMANS	N	0,00	A-1	210 108,30	12,57	F	Taux fixe à 2,3 %	14 049,96	4 832,49	0,00	1 941,52
DEL ROM - 828 - 1366685 ROMANS	N	0,00	A-1	555 000,00	36,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	15 000,00	15 262,50	0,00	20 193,75

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)							
DEL ROM 00607261	N	0,00	A-1	1 000 000,00	20,50	F	Taux fixe à 3,62 %	3,669		25 000,00	18 187,99	0,00	0,00		
DSP - 5704796 CHARPEY ST VINCENT	N	0,00	A-1	83 055,67	10,32	F	Taux fixe à 1,52 %	1,520		6 993,98	1 262,45	0,00	786,82		
DSP - 9241860 BDP	N	0,00	A-1	115 108,59	9,07	F	Taux fixe à 3,88 %	3,880		9 640,99	4 466,21	0,00	3 807,96		
DSP - A1908025000 - CHARPEY ST VINCENT	N	0,00	A-1	81 253,07	8,90	F	Taux fixe à 4,78 %	4,780		7 435,86	3 883,90	0,00	343,04		
EDVRA - 18917198 - REGIE	N	0,00	A-1	1 591 416,69	28,07	F	Taux fixe à 0,78 %	0,782		56 333,32	12 248,28	0,00	2 062,13		
EDVRA - 468354 - PLV	N	0,00	A-1	208 004,34	6,08	F	Taux fixe à 3,41 %	3,410		26 810,85	7 092,95	0,00	5 646,65		
EDVRA - 510647 - VALENCE	N	0,00	A-1	516 666,57	7,50	F	Taux fixe à 1,33 %	1,337		66 666,68	6 539,17	0,00	1 479,63		
EDVRA - 539037 - REGIE	N	0,00	A-1	1 572 500,00	18,42	F	Taux fixe à 0,77 %	0,772		85 000,00	11 862,81	0,00	922,66		
EDVRA - 5399556 REGIE	N	0,00	A-1	2 850 000,00	47,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0,6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,600		60 000,00	100 444,00	0,00	24 502,65		
EDVRA - 865754 - PLV	N	0,00	A-1	382 288,15	9,12	F	Taux fixe à 4,08 %	4,080		31 734,84	15 597,36	0,00	12 514,76		
EDVRA - A1909495 - PLV	N	0,00	A-1	287 814,72	5,01	F	Taux fixe à 4,14 %	4,140		43 239,05	11 915,53	0,00	9 984,80		
EDVRA - A191605 - PLV	N	0,00	A-1	117 715,85	11,23	F	Taux fixe à 1,61 %	1,610		9 809,66	1 895,23	0,00	1 327,10		
EDVRA - A191606R - REGIE	N	0,00	A-1	2 232 876,42	18,23	F	Taux fixe à 2,02 %	2,020		117 519,81	45 104,10	0,00	32 641,12		
EDVRA - A19170KY000 - PLV	N	0,00	A-1	153 745,29	8,07	F	Taux fixe à 1,23 %	1,230		16 259,45	1 891,07	0,00	1 573,64		
EDVRA - A19180L8000 - PLV	N	0,00	A-1	150 336,11	14,98	F	Taux fixe à 1,78 %	1,780		8 832,30	2 675,98	0,00	2 133,96		
EDVRA - A19190B6000 - PLV	N	0,00	A-1	246 231,38	15,22	F	Taux fixe à 0,96 %	0,960		15 389,46	2 363,82	0,00	1 723,62		
SIEBB A1918051000	N	0,00	A-1	81 618,94	3,15	F	Taux fixe à 1,13 %	1,130		20 062,13	922,29	0,00	589,32		
SIEPV A1919031000 PVC2	N	0,00	A-1	1 146 647,62	6,15	F	Taux fixe à 1,22 %	1,220		163 806,81	13 989,10	0,00	11 157,98		
SIEPV MON541916 ex MON510575 PVC1	N	0,00	A-1	1 030 000,10	7,42	F	Taux fixe à 1,49 %	1,498		137 333,32	14 579,66	0,00	1 071,45		
SIEVS A191707C000	N	0,00	A-1	107 475,84	2,32	F	Taux fixe à 1,03 %	1,030		35 458,79	1 107,00	0,00	504,82		

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
SIERS A192002C	N	0,00	A-1	108 960,48	5,40	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	17 769,09	947,96	0,00	473,82
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		106 000,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		106 000,00					26 500,00	0,00	0,00	0,00
EDVRA - 2015/2346 - AERMC	N	0,00	A-1	74 200,00	3,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 550,00	0,00	0,00	0,00
EDVRA - 2015/2347 - AERMC	N	0,00	A-1	31 800,00	3,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 950,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 012 944,08					1 223 169,70	340 285,38	0,00	159 824,40

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
DEL ROM - 777 - ROMANS	SFIL CAFFIL	151 067,22	93 609,05	1	20,00		(Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	Taux fixe annuable à 3.35 % (exerçable à partir du 01/01/2023)	94,85	Taux fixe annuable à 3.35 % (exerçable à partir du 01/01/2023)	3,399	3 179,46	0,00	0,58
TOTAL (C)		151 067,22	93 609,05						94,85			3 179,46	0,00	0,58
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		151 067,22	93 609,05						94,85			3 179,46	0,00	0,58

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formulé.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 919 335,03	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	
	% de l'encours	0,58	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	93 609,05	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	16/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	03/12/2020
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	03/12/2020
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	03/12/2020
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - article 2154	10	03/12/2020
L	Outillage industriel - article 2155	10	03/12/2020
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	03/12/2020
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	03/12/2020
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	03/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	03/12/2020
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	03/12/2020
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	03/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	03/12/2020
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	03/12/2020
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	03/12/2020
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	03/12/2020
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	03/12/2020
L	Mobilier mad - article 21784	10	03/12/2020
L	Installations générales divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	03/12/2020
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Deux roues - article 2182	5	03/12/2020
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	03/12/2020
L	Meubles de rangement - article 2184	10	03/12/2020
L	Bureaux - article 2184	10	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tables et sièges - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier informatique - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier divers - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	03/12/2020
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		102 430,00	102 430,00	0,00	102 430,00
Provision Comptes Epargne Temps	0,00	14/12/2022	2 430,00	2 430,00	0,00	2 430,00
Provisions pour créances douteuses et/ou contentieuses	0,00	28/06/2023	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		102 430,00	102 430,00	0,00	102 430,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 517 000,00	I 1 517 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 265 000,00	1 265 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 265 000,00	1 265 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		252 000,00	252 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	252 000,00	252 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 517 000,00	0,00	0,00	1 517 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 364 512,00	III 4 364 512,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 364 512,00	4 364 512,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28131	Bâtiments	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	2 995 300,00	2 995 300,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 369 212,00	1 369 212,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 364 512,00	0,00	0,00	0,00	4 364 512,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 517 000,00
Ressources propres disponibles	IV	4 364 512,00
Solde	V = IV – II (6)	2 847 512,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-O1.CHEAU Château d'eau Valence	6 396 000,00	0,00	6 396 000,00	6 366 000,00	30 000,00	0,00
2021-A1AP.7EAU GESTION DE L'EAU POTABLE - PROGRAMME 2022-2026	53 117 787,00	0,00	53 117 787,00	16 497 671,00	10 065 826,00	26 554 290,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratifs territoriaux	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	5,00	0,00	5,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieurs territoriaux	A	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Techniciens territoriaux	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		49,00	7,00	56,00	0,00	53,00	53,00
OP TECH DE CLIENTELE		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
ANIMATEUR GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ANIMATEUR PSE ET STRATEGIE FONCIERE		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANTE COMPTABLE		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CHARGE D'OPERATIONS		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CHARGE DE MISSION GSE/COMMUNICATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF D EQUIPE CENTRE MULTI-ACCUEIL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONDUCTEUR D'OPERATION PROSPECTIVE PATRIMONIALE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONSEILLERE CLIENTELE		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE DISTRIBUTION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE RESSOURCE EN EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ELECTROMECANICIEN / AUTOMATICIEN		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
GESTIONNAIRE CLIENTELE		0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
GESTIONNAIRE MARCHES PUBLICS		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
GESTIONNAIRE RH		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE - APPRENTIE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
OPERATEUR TECH DE CLENTELE/ RELEVEUR		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
ORDONNANCEUR- APPROVISIONNEUR		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE CLIENTELE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE FINANCIER		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE POLE RESSOURCE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE PROSPECTIVE PATRIMONIALE		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RH		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE RH CELLULE DROIT PRIVE MUTUALISE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE SUPPORT EXPLOITATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
SIGISTE		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN TRAVAUX		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		62,00	7,00	69,00	6,00	53,00	59,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH DE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ANIMATEUR GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ANIMATEUR GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ANIMATEUR PSE ET STRATEGIE FONCIERE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ASSISTANTE COMPTABLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ASSISTANTE COMPTABLE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHARGE DE MISSION GSE/COMMUNICATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D EQUIPE CENTRE MULTI-ACCUEIL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CHEF D'EQUIPE TRAVAUX EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONDUCTEUR D'OPERATION PROSPECTIVE PATRIMONIALE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
CONSEILLERE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE DISTRIBUTION EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
DIRECTEUR ADJOINT / RESPONSABLE RESSOURCE EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ELECTROMECANICIEN / AUTOMATICIEN		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE MARCHES PUBLICS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
GESTIONNAIRE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OP TECH D'EXPL/CH DE FUITE - APPRENTIE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
OPERATEUR DECI + BORNES FONTAINES		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE CLIENTELE/ RELEVEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
OPERATEUR TECH DE PRODUCTION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
ORDONNANCEUR- APPROVISIONNEUR		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE CLIENTELE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE FINANCIER		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE GESTION ET PRESERVATION RESS EN EAU		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE POLE RESSOURCE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE PROD ET MAINTENANCE INDUSTRIEL		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE PROSPECTIVE PATRIMONIALE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RELATION SECTEUR EST		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RH		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE RH CELLULE DROIT PRIVE MUTUALISE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
RESPONSABLE SUPPORT EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
SIGISTE		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
TECHNICIEN TRAVAUX		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AUTOMATICIEN - APPRENTI		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
CHARGE D'OPERATIONS		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
OPERATEUR TRAVAUX D'EXPLOITATION		OTR		0,00	A Contrat de droit privé	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
 TECH: Technique.
 URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S: Social.
 MS: Médico-social.
 MT: Médico-technique.
 SP: Sportif.
 CULT: Culturel.
 ANIM: Animation.
 PM: Police.
 OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):
 3-a: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.
 3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2: emploi au niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3: emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4: emploi à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5: emploi des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4: article 21 de la loi n° 2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1: collaborateurs de groupes d'élus.
 A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

CA VALENCE ROMANS AGGLO - REGIE EAU POTABLE - BP - 2024

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 73

Nombre de suffrages exprimés : 94

VOTES :

Pour : 92

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/12/2023

Présenté par (1) Le Président ,
A l'Espace d'Orfeuille à CHARPEY le 13/12/2023
(1) Le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire
A l'Espace d'Orfeuille à CHARPEY, le 13/12/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HANSBERQUE Pascal	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	
HURIEZ Thomas	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PAYOT-RIMET Johanna	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PELTIER Catherine	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SEGUIN Marie-José	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/12/2023, et de la publication le 21/12/2023
A Valence, le 21/12/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.